|  |
| --- |
| **Société FRE – Financements** |
| A début du mois de juin N, l’entreprise a obtenu un crédit bancaire de 300 000 € au taux de 12 % remboursable par amortissements constants sur 5 ans.  La date d’échéance annuelle est le 30 juin.  Un des dirigeants de la société souhaite être remboursé en février d’une partie des avances faites soit un montant de 300 000 €. |